

## Thématique du répertoire formation des élus :

ELU0506 – Formation généraliste «  
finances / fiscalité / budget /  
comptabilité

Référence interne :  
ELU0506-RP10b

### Durée :

Deux journées 14 heures de formation

### Public :

Elus,  
collaborateurs d'élus,  
cadres administratifs,  
agents de la collectivité.

### Prérequis

Aucun prérequis

### Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

### Délais pour entrer en formation

Si financement par le DIF ELU s'inscrire au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

Si financement sur le budget de la collectivité, possibilité de s'inscrire au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de formation.

### Montant de la prestation

700 € TTC si DIF ELU

700 € TTC budget de la collectivité

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

### Accessibilité :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à une prochaine formation.

### Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)

Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique :

[gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)



Société agréée par  
le ministère de la  
Cohésion des  
territoires et des  
relations avec les  
collectivités  
locales

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

### Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



## Les objectifs pédagogiques :

### L'objectif de la formation est de permettre aux élus participants :

- D'acquérir une vision d'ensemble des finances locales et ainsi de maîtriser l'environnement des finances communales.
  - D'acquérir les fondamentaux de la gestion financière, de savoir « construire un budget » et de mettre en évidence les marges de manœuvre.
  - D'analyser un compte administratif ou un budget prévisionnel d'une commune
  - De pouvoir faire un diagnostic sur les finances des collectivités territoriales et de comprendre les conséquences de la réforme territoriale sur les relations financières entre
- Pour les formations en intra, en amont de la session, M Rautureau pourra faire une analyse de la situation budgétaire de la commune concernée pour mieux appréhender les enjeux du territoire.

## Le Programme :

### La procédure d'élaboration budgétaire :

- Les principes, les acteurs, les délais, le vote, la publicité, le contrôle.

### « La mécanique » de la construction budgétaire :

- La recherche des informations préalables, le calcul des prévisions, les conditions de l'équilibre.

### Les recettes et les dépenses :

### Les principaux postes de dépenses :

- Les dépenses de fonctionnement : dépenses de personnel, charges à caractère général, frais financiers...
- Les dépenses d'investissement : programmes d'investissement, remboursement de la dette...

### Les modes de financement des dépenses majeures :

- Les produits des services : redevances, tarifications...
- Les ressources fiscales: les différentes taxes.

- Les dotations et compensations versées par l'État.
- Les autres ressources : subventions, emprunts...

### Les documents budgétaires :

- Les documents de prévisions, les documents de constatation.

### Fiscalité:

- Notions sommaires de fiscalité directe locale.

### Analyse financière :

### Le diagnostic financier :

- Les indicateurs : épargne, endettement, ratios financiers...
- Les hypothèses pour l'évolution de l'épargne nette.
- La programmation des dépenses d'équipement et leur mode de financement.
- Indicateurs et ratios.

## Formateur : Monsieur Pascal RAUTUREAU

- Praticien des domaines enseignés depuis plus de vingt ans.
- Collaborateur au quotidien des élus, sait vulgariser des matières complexes.
- Dispense une pédagogie adaptée à toutes les strates de collectivités.



## Les points forts de la formation :

L'élaboration d'un budget en cours de formation, son exécution et sa clôture.

A l'issue de la formation, les participants auront acquis les connaissances fondamentales de la construction budgétaire. Ils pourront ensuite, chaque année, avec les méthodes acquises, transposer les acquis de la réalisation de l'exercice d'élaboration bu

## Modalités pédagogiques :

Support destiné à l'appropriation des connaissances théoriques, découverte des différents documents budgétaires, élaboration et exécution d'un budget pendant la durée de la formation, appropriation du cycle budgétaire, découverte des marges de manœuvre.

## Les résultats attendus :

La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue à partir de critères objectifs en cours et/ou à la fin de la prestation, par des tests et des quizz.. Un certificat de réalisation de la formation vous sera remis. Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire.

**Intitulé : Les élus et le budget communal**

**Durée : Deux journées 14 heures**

**Lieu : ANGERS**

**Date : le jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2024 de 9h à 17h**

**Tarif DIF ELU : 700 € TTC si DIF ELU**

**Tarif COLLECTIVITE : 700 € TTC budget de la collectivité Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)**

**Deux moyens pour s'inscrire selon le choix du financement :**

**Choix 1** pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

## Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr) - Vous devez vous inscrire au plus tard **11 jours ouvrés avant la date de la formation soit avant le mercredi 2 octobre 2024**  
[https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012\\_ELU0506-RP01/88982928900012\\_ELU0506-RP10b](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0506-RP01/88982928900012_ELU0506-RP10b)

- Vous souhaitez connaître les étapes pour vous inscrire avec le financement DIF ELU [cliquez-ici](#)
- Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



## Choix 2 - Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr) et au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



## Un bulletin d'inscription par personne

### 1 FORMATION SOUHAITÉE :

**Nom de la session : Les élus et le budget communal**

**Date de la session : jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2024 de 9h à 17h**

**Lieu de la session : ANGERS**

**Adresse de la formation : Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .**

**L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification):**

Hôtel Campanile Angers - Beaucouze

Avenue Paul PROSPER GUILHEM

49070 BEAUCOUZE

### 2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

### 3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : ..... Courriel : .....

### 4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire  Maire Adjoint  Conseiller (e) Municipal(e)  de votre commune

Président  V. Président(e)  Conseiller(e)  d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental  Conseiller régional  Agent de la collectivité  Autre

### 5 COLLECTIVITE :

**Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Commune :** ..... **Numéro de siret :** .....

#### Représentant légal de la collectivité :

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : (Maire – Président) .....

Téléphone de la collectivité : ..... Courriel de la collectivité .....

#### Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame  Monsieur  Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

\*\*\*\*\*

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui  non